

04.05.2015 – 14:37 Uhr

Pro Infirmis: Demandes d'aide en augmentation - évolution positive des dons

Zürich (ots) -

L'année dernière, la demande de conseils dispensés par Pro Infirmis aux personnes en situation de handicap a augmenté de 4 %. De même, les requêtes de soutien financier sont en hausse. La plus grande organisation d'aide spécialisée du domaine du handicap en Suisse a bouclé l'exercice sur un excédent de 3,3 millions de francs, pour un total de produits de 103,2 millions. Cette stabilité financière est due pour une part non négligeable à la générosité et à la fidélité des nombreux donateurs et donatrices (personnes privées, fondations et entreprises), dont les contributions ont augmenté de 10 % pour atteindre 20,5 millions de francs.

En 2014, Pro Infirmis a fait le point sur 10 ans de consultation sociale pour les personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques. Pendant cette décennie, la part de clientes et clients en souffrance psychique n'a cessé d'augmenter. Elle constitue aujourd'hui environ le tiers des bénéficiaires du conseil, du soutien et de l'accompagnement offerts par Pro Infirmis.

Une revendication de longue date de Pro Infirmis a enfin été intégrée l'année dernière dans l'agenda politique de notre pays : le 1er décembre 2014, le conseiller fédéral Alain Berset a déclaré vouloir s'engager en faveur d'une politique nationale du handicap cohérente. Ainsi, le handicap sera traité comme un thème transversal, au lieu d'être étudié séparément dans chaque domaine politique.

La notoriété et l'image positive de l'organisation dans l'opinion publique ont eu pour conséquence une nouvelle augmentation du nombre de ses donatrices et donateurs. Le volume des dons versés a augmenté, quant à lui, de 10 %. Pro Infirmis peut ainsi maintenir ses prestations pour les personnes en situation de handicap et les adapter en fonction de l'évolution des besoins.

Pour plus de renseignements :

Pro Infirmis service médias

Mark Zumbühl

Tél 079 415 26 27

mark.zumbuehl@proinfirmis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100772123> abgerufen werden.